

AMNESTY INTERNATIONAL ÉF-AI
Index AI : AISAI 21/56/94

DOCUMENT EXTERNE
Londres, novembre 1994

INDONÉSIE ET TIMOR ORIENTAL
Les manifestations du 12 novembre : mise à jour

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre *INDONESIA & EAST TIMOR: Update on the 12 November Protests*. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉF-AI - janvier 1995.

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :

légende photo : 15 novembre 1994 : Étudiants du Timor oriental parlant avec des journalistes à travers la grille d'enceinte de l'ambassade des États-Unis. Après être resté dix jours sur le territoire de l'ambassade, le groupe a décidé le 21 novembre d'accepter l'offre d'asile du gouvernement portugais et a quitté l'Indonésie trois jours plus tard. © Muchtar Zakaria/AIP

Introduction

Dans un document publié le 15 novembre 1994, Amnesty International a exprimé sa préoccupation quant à la sécurité et à l'équité du traitement des 29 Timorais de l'Est qui ont pénétré dans l'enceinte de l'ambassade des États-Unis à Djakarta le 12 novembre, ainsi que des quelque 35 autres personnes qui, pour des raisons liées à cette manifestation, auraient été arrêtées à Djakarta par les forces de sécurité indonésiennes¹. L'Organisation s'est également déclarée inquiète pour la sécurité des Timorais de l'Est arrêtés entre le 12 et le 15 novembre, suite à trois journées d'émeutes et d'acrocchages avec les forces de sécurité, à Dili, capitale du Timor oriental ; au moins 16 personnes seraient détenus.

1. Document intitulé *Indonesia & East Timor: The 12 November Protests* (index AI : AISAI 21/53/94, 15 novembre 1994) – Indonésie et Timor oriental. Les manifestations du 12 novembre. Après dix jours passés dans l'enceinte de l'ambassade des États-Unis, le groupe des 29 a décidé, le 21 novembre, d'accepter l'offre d'asile du gouvernement portugais et, trois jours plus tard, a quitté l'Indonésie. L'incertitude demeure quant au sort des quelque 35 autres personnes arrêtées le 12 novembre par les forces de sécurité. Plusieurs seraient entrées dans la clandestinité après avoir été relâchées, mais il est à craindre qu'une partie au moins d'entre elles n'aient été maintenues en détention, soit à Djakarta, soit dans la province de Java orientale. Par ailleurs, on ignore le nombre, l'identité et le sort exacts des personnes arrêtées à Dili depuis le 12 novembre. Selon des sources officielles, 30 Timorais de l'Est étaient détenus et devaient être jugés à partir du 23 novembre. Amnesty International a obtenu une liste de quelque 125 personnes arrêtées, semble-t-il, entre le 12 et le 14 novembre et cherche actuellement à être fixé sur leur sort. Les preuves évidentes des sérieux mauvais traitements infligés à certains manifestants de Dili suscitent des inquiétudes quant à la

sécurité de tous ceux qui sont encore détenus. Enfin, Amnesty International redoute que certaines des personnes arrêtées à l'occasion de ces troubles et manifestations ne soient jugées et incarcérées en raison de leurs activités ou convictions politiques non violentes.

Amnesty International se félicite des initiatives prises par toutes les parties intéressées – notamment le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les gouvernements portugais, américain et indonésien –, qui ont permis aux 29 Timorais de l'Est de quitter l'Indonésie sans être inquiétés. L'Organisation relève, toutefois, que le gouvernement indonésien doit encore s'acquitter d'autres obligations relatives aux droits de l'homme suite aux événements du 12 novembre. Elle exhorte donc les autorités à coopérer avec les organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme et avec les gouvernements étrangers ayant des représentants diplomatiques à Djakarta, leur demandant notamment de :

- ° révéler sans tarder l'identité et le sort des personnes détenues, ne serait-ce que quelques heures, par les forces de sécurité suite aux manifestations du 12 novembre ;
- ° préciser quelles sont les charges pesant sur les personnes détenues à Djakarta et à Dili en relation avec les manifestations et les troubles ;
- ° libérer immédiatement et sans condition toute personne détenue uniquement pour ses activités ou convictions politiques non violentes ;
- ° mener sans tarder des enquêtes impartiales sur toutes les plaintes pour mauvais traitements, torture et détention arbitraire, et veiller à ce que les auteurs présumés de ces faits soient déférés à la justice.

Amnesty International accueille avec satisfaction les informations selon lesquelles la Commission nationale des droits de l'homme mise en place par le gouvernement indonésien a ouvert des enquêtes sur le sort des personnes arrêtées suite aux manifestations du 12 novembre à Djakarta et Dili. Pour dissiper l'anxiété et les incertitudes sur leur sort, l'Organisation demande instamment que les conclusions de toute enquête à ce sujet soient rendues publiques sans délai.

1. La manifestation de Djakarta

Le 21 novembre 1994, les 29 Timorais de l'Est qui avaient pénétré dans l'enceinte de l'ambassade des États-Unis à Djakarta le 12 novembre ont décidé d'accepter l'asile politique que leur offrait le gouvernement portugais. Tout en faisant observer que les 29 n'avaient pas pénétré dans le territoire de l'ambassade pour demander asile, Amnesty International se félicite des mesures prises pour permettre au groupe de quitter l'Indonésie sans être inquiété².

2. Les préoccupations de ce groupe ont été exposées dans une pétition adressée à Bill Clinton, président des États-Unis. Une copie de cette pétition est annexée au présent document.

La décision d'accepter l'asile semble avoir été en partie dictée par la peur de représailles de la part des autorités indonésiennes. Annonçant cette décision, le porte-parole du groupe, Fernando Sarmiento Alves, a fait remarquer :

« C'est une pénible décision, pour nous qui voudrions retourner au Timor oriental. Mais, étant donné ce que nous avons vécu ici, avec des agents des services de renseignements indonésiens ne cessant pas de nous menacer, il nous semble qu'il faut partir³. »

3. Reuters, 22 novembre 1994.

Il ce motif s'ajoutait le mauvais état de santé d'une partie des membres du groupe. Deux d'entre eux étaient déjà sortis de l'enceinte de l'ambassade le 20 novembre pour se faire soigner, et plusieurs autres étaient, semble-t-il, tombés malades après dix jours de campement sur un parc de stationnement, avec un matériel de couchage et des sanitaires rudimentaires.

Le sort des personnes arrêtées

Il la date du 23 novembre, on continuait d'ignorer ce qu'étaient devenus les quelque 35 Timorais de l'Est qui auraient été arrêtés à Djakarta le 12 novembre, ainsi que les quelque 30 autres ayant échappé à l'arrestation. Certains seraient entrés dans la clandestinité après avoir été relâchés, mais Amnesty International redoute qu'une partie d'entre eux ne soient maintenus en détention à Djakarta ou dans la province de Java oriental. Les autorités policières et militaires ont déclaré qu'elles ne détenaient aucune de ces personnes.

Malgré ces démentis officiels, Amnesty International demeure inquiète pour la sécurité des personnes détenues, ne serait-ce que quelques heures, suite à la manifestation du 12 novembre. Elle demande aux autorités indonésiennes de prêter leur concours à la Commission nationale des droits de l'homme et aux organisations non gouvernementales de défense de ces droits, en révélant l'identité de ces personnes et leur situation actuelle.

Les autorités policières de Djakarta et de la province de Java oriental continuent d'affirmer que toutes les personnes arrêtées le 12 novembre ont été relâchées et autorisées à retourner dans les villes de Java oriental où elles résidaient — notamment Malang, Kediri et Jember. Le 21 novembre, les autorités policières de Java oriental ont déclaré : « Nous avons seulement relevé leur identité, puis nous les avons laissés partir⁴. » À la date du 23 novembre, il n'y avait qu'une seule certitude : dix Timorais de l'Est étaient rentrés chez eux à Malang, où ils se cachaient, néanmoins, de crainte d'être arrêtés. Quant au sort de la trentaine d'autres personnes qui s'étaient rendues de Malang à Djakarta, mystère. De même pour la vingtaine de personnes de Kediri et Jember qui étaient allées à Djakarta : aucune d'entre elles n'était rentrée chez elle à la date du 23 novembre. Un avocat du bureau de Surabaya (Java oriental) de l'organisation indonésienne de défense des droits de l'homme, le Lembaga Bantuan Hukum (LBH, Institut d'aide juridictionnelle), a déclaré le 21 novembre : « On ne sait pas au juste ce qui leur est arrivé. La police se refuse à tout commentaire⁵. »

4. Reuters, 21 novembre 1994.

5. Reuters, 21 novembre 1994.

Fait significatif, les déclarations de la police au sujet des Timorais de l'Est qui ont été arrêtés ne concernent, apparemment, que ceux qui sont venus de Java oriental pour participer à la manifestation de Djakarta. Or il semble bien qu'une partie au moins des personnes arrêtées le 12 novembre résidaient à Djakarta. Il est peu probable qu'on les ait "renvoyées" dans la province de Java oriental, ce qui alimente la crainte qu'elles ne soient toujours détenues quelque part à Djakarta, peut-être au Bakorstanasda (quartier général des services régionaux de renseignements de l'armée). Les autorités militaires ont catégoriquement démenti que des personnes aient été placées en détention à Djakarta, et elles ont déclaré aux observateurs indépendants qui s'étaient rendus au Bakorstanasda qu'aucune des personnes arrêtées le 12 novembre ne s'y trouvait. Le 21 novembre, une source militaire dont le nom n'a pas été précisé a indiqué que les craintes d'Amnesty International, selon lesquelles certaines de ces personnes seraient encore détenues, étaient « sans fondement⁶ ». L'Organisation n'en continue pas moins de redouter que certaines ne soient détenues au Bakorstanasda ou dans d'autres installations militaires de la zone de Djakarta.

6. Reuters, 21 novembre 1994.

Amnesty International demeure également inquiète pour la sécurité de plusieurs Timorais de l'Est convoqués par les autorités militaires de Bandung (Java occidentale) et peut-être d'autres villes d'Indonésie, à la suite de la manifestation du 12 novembre. À propos de l'action des militaires contre les Timorais de l'Est, le directeur du LBH, Adnan Bugung Nasution, a déclaré :

« Cela semble se produire dans tout le pays : on les convoque, on les interroge et on leur fait signer des déclarations dénonçant les étudiants [qui ont pénétré dans l'enceinte de l'ambassade des États-Unis]⁷. »

7. Reuters, 17 novembre 1994.

Parmi les personnes dont la situation suscite des inquiétudes figurent trois étudiants du Timor oriental convoqués le 14 novembre par les autorités militaires de Bandung ; celles-ci leur ont demandé de signer, au nom de leur organisation étudiante (Impettu), une déclaration condamnant l'action des 29 Timorais de l'Est ayant pénétré dans l'enceinte de l'ambassade des États-Unis. Selon les informations reçues, les étudiants ont refusé de signer la déclaration, en faisant valoir que leur organisation (Impettu) était apolitique. Tous trois, craignant de possibles représailles de la part des militaires, ont fui à Djakarta où, avec plusieurs autres personnes, ils se sont réfugiés dans les locaux du LBH. Accompagnés par le directeur de l'institut, Adnan Bugung Nasution, les étudiants sont allés s'entretenir avec un membre de la Commission nationale des droits de l'homme. Malheureusement, la commission n'a pas pu fournir une solution concrète à leur problème ; les étudiants sont donc

retournés à Bandung, où ils continuent de craindre des représailles militaires.

2. Les troubles de Dili

À Dili, les manifestations pour l'indépendance, qui ont pris à certains moments une tournure violente⁵, se sont poursuivies, avec quelque répit de temps à autre, jusqu'au 18 novembre. Des journalistes étrangers, témoins directs de certaines de ces violences, ont déclaré qu'elles semblaient avoir été provoquées délibérément par des hommes en civil agissant de connivence avec la police.

8. Pour de plus amples informations sur les manifestations et les troubles qui se sont produits du 12 au 14 novembre, voir le document d'Amnesty International intitulé *Indonesia & East Timor: The 12 November Protests* (AISI 21/53/94, 15 novembre 1994) – Indonésie et Timor oriental. Les manifestations du 12 novembre.

Le 15 novembre, à l'Universitas Timor Timur (Untim, Université du Timor oriental), des heurts se sont produits entre un groupe d'environ 300 étudiants et les forces de sécurité, celles-ci ayant cherché à disperser un rassemblement pour l'indépendance. Le même jour, une cinquantaine de lycéens qui manifestaient pacifiquement aux abords de l'hôtel Mahkota de Dili auraient été encerclés par la police. Une vingtaine d'entre eux se sont réfugiés à l'Évêché, non loin de là ; les autres auraient été arrêtés et emmenés pour interrogatoire au siège de la police, où certains auraient été battus.

Le 16 novembre, à Dili, les forces de sécurité ont commencé à perquisitionner de manière systématique dans toutes les maisons, arrêtant, semble-t-il, de très nombreuses personnes soupçonnées d'avoir participé aux troubles⁹. Des arrestations ont également été signalées dans des villes de moindre importance. Selon des sources bien informées, tous les jeunes gens de trois villages des environs de Liquica — Maumeta, Dato et Lauhata — ont été arrêtés pour interrogatoire. On ignore si certains d'entre eux ont été maintenus en détention. Parlant de cette vague d'arrestations, l'évêque du Timor oriental, Carlos Felipe Ximenes Belo, a dit : « Les militaires sont entrés dans les maisons et ont arrêté les jeunes gens sans explication¹⁰ ». Il a ajouté que ces derniers avaient été battus et que certains avaient dû être hospitalisés.

9. Reuters, 17 novembre 1994.

10. New York Times, 22 novembre 1994.

De nouvelles violences ont eu lieu le 18 novembre à Dili, lorsque des manifestants indépendantistes se sont heurtés à la police antiémeutes et à un groupe d'hommes en civil favorables à l'Indonésie. Les accrochages se sont produits aux abords de la cathédrale, où 300 à 400 Timorais de l'Est s'étaient rassemblés dans l'après-midi pour assister à une messe, qui avait été inopinément annulée par les autorités policières. Alors que la police antiémeutes bouclait le quartier, certains Timorais de l'Est, sous les regards d'un groupe de journalistes étrangers, ont déployé des banderoles et se sont mis à scandaler des slogans indépendantistes. Aussitôt, les hommes en civil ont attaqué les manifestants et jeté à terre leurs banderoles, et la lutte s'est engagée. Au moins deux des partisans de l'Indonésie, dont on ignore toujours l'identité, auraient été violemment battus par les manifestants indépendantistes.

Selon certains journalistes présents sur les lieux, le groupe des partisans de l'Indonésie semblait agir de connivence avec la police et les violences auraient été provoquées délibérément par eux. Les manifestants venaient de déployer leurs banderoles quand un groupe d'hommes en civil s'était mis à lancer des pierres sur la foule, blessant plusieurs personnes. Selon l'un des journalistes, les lanceurs de pierre se tenaient près de la police antiémeutes. Peu après le début de la grêle de pierres, la police antiémeutes avait lancé des grenades de gaz lacrymogènes dans la foule, ce qui avait provoqué un sauve-qui-peut général, au cours duquel d'autres personnes avaient été blessées. Les autorités policières avaient alors ordonné aux journalistes étrangers qui n'avaient pas pris la fuite de quitter l'enceinte de la cathédrale. L'un de ces journalistes a décrit ainsi la scène :

11. BBC News Hour, 18 novembre 1994 ; SBS TV (Australie), 18 novembre 1994.

« Il y avait partout des policiers antiémeutes, avec des matraques, des boucliers et des casques renforcés. Ils ont commencé à encercler les abords de la cathédrale. Quand nous sommes partis, les choses semblaient arrivées à une impasse, l'émeute continuant à l'intérieur du périmètre de la cathédrale, tandis que la police se massait à l'extérieur¹². »

12. SBS TV (Australie), 18 novembre 1994.

La situation s'est débloquée pacifiquement environ deux heures plus tard. À l'issue de négociations entre Mgr Belo et les forces de sécurité, les personnes se trouvant à l'intérieur de la cathédrale ont reçu l'assurance qu'elles ne subiraient pas de représailles ; elles sont alors rentrées chez elles.

Les autorités militaires et policières indonésiennes ont cherché à rejeter sur des étrangers, notamment les journalistes, la responsabilité d'avoir provoqué les troubles. À la date du 22 novembre, quatre journalistes avaient été expulsés, sous prétexte que leurs papiers n'étaient pas en règle, et une équipe de télévision japonaise, accusée d'avoir incité des Timorais de l'Est à poser avec leurs banderoles réclamant l'indépendance, faisait l'objet d'une enquête. Un ressortissant australien, Andrew McNaughton, aurait été interrogé pendant plusieurs heures sur ses liens avec des groupes indépendantistes avant d'être expulsé. En annonçant cette décision le 19 novembre, le chef de la police de Dili, Andreas Sugianto, a déclaré : « Avoir des activités politiques dans un autre pays que le sien est contraire à la loi [...] Il s'est mêlé de politique locale, il était au milieu de la manifestation [...] Nous allons l'expulser aujourd'hui même¹⁵. »

13. Reuters, 19 et 21 novembre 1994.

Les arrestations de Dili

On ignore toujours le nombre, l'identité et le sort exacts des personnes arrêtées depuis le début des troubles à Dili. Amnesty International exhorte les autorités indonésiennes à révéler l'identité de toutes les personnes maintenues en détention, en précisant leur lieu de détention et les charges pesant sur elles. L'Organisation demande également aux autorités de relâcher immédiatement toutes celles qui seraient détenues uniquement en raison de leurs activités ou de leurs convictions politiques non violentes.

Le 15 novembre, les autorités policières du Timor oriental ont déclaré que sur les quelque 80 personnes arrêtées, 16 seulement étaient toujours en détention. Le lendemain, le général Feisal Tanjung, chef des forces armées, indiquait que 27 personnes étaient encore détenues. Le 21 novembre le commandant militaire du Timor oriental, le colonel Riki Syahnakri, donnait encore un nouveau chiffre, en faisant état de 22 Timorais de l'Est en détention¹⁴. Enfin, le 23 novembre, le chef de la police du Timor oriental, Andreas Sugianto, a déclaré que 30 personnes étaient en détention, dont huit arrêtées la veille au soir¹⁵.

14. Radio Republic Indonésie, 16 novembre 1994 ; Reuters, 21 novembre 1994.

15. Reuters, 23 novembre 1994.

Selon des sources indépendantes, le nombre de personnes appréhendées est bien plus élevé. Amnesty International a obtenu une liste de 125 personnes qui auraient été arrêtées entre le 12 et le 14 novembre. L'expérience passée permet de supposer que beaucoup de personnes mentionnées sur cette liste ont été relâchées après leur interrogatoire. L'Organisation met cette liste à la disposition des observateurs indépendants et des organisations de défense des droits de l'homme, dans l'espoir que cela les aidera à établir avec certitude l'identité et la situation actuelle de toutes les personnes arrêtées.

Inculpations et procès

Des responsables des forces armées et de la police ont déclaré que les personnes dont la détention a été maintenue sont soupçonnées d'infractions de droit commun, notamment d'incendie volontaire et de voies de faits, commises pendant les troubles. Amnesty International n'exécuse pas de tels actes de violence et reconnaît qu'il est du devoir des autorités policières de déférer leurs auteurs à la justice. Toutefois, l'Organisation craint que les forces de sécurité n'aient utilisé cette semaine de violence comme prétexte pour arrêter des militants indépendantistes en vue, qu'ils aient commis ou non des infractions de droit commun.

Les déclarations de témoins oculaires selon lesquelles certaines des violences auraient été provoquées par des membres des forces de sécurité, ou des hommes agissant en accord avec celles-ci, n'ont fait que renforcer la préoccupation de l'Organisation. D'autant plus que, des déclarations officielles, dont une émanant du général Feisal Tanjung, ont accusé les militants indépendantistes d'avoir provoqué et exploité les troubles à des fins politiques¹⁶. C'est en effet au

nom de semblables accusations qu'au cours de l'année écoulée des dizaines de militants étudiants, de défenseurs des droits de l'homme, de syndicalistes et aussi de manifestants indépendantistes du Timor oriental ont été poursuivis en justice et incarcérés.

16. Kompas, 17 novembre 1994.

Récours abusif à la force et mauvais traitements

Durant cette semaine de troubles à Dili, les forces de sécurité indonésiennes ont fait preuve d'une plus grande retenue qu'en de précédentes occasions, par exemple lors du massacre de Santa Cruz, au cours duquel quelque 270 manifestants pacifiques avaient trouvé la mort. Il y a là un fait nouveau, dont on ne peut que se féliciter, et qui s'explique peut-être, en partie, par la présence d'équipes de télévision et de journalistes étrangers. Néanmoins, des éléments probants indiquent que les membres des forces de sécurité ont fait un usage excessif de la force pour disperser les manifestants, ce qui a entraîné, dans certains cas, de graves dommages corporels.

Un jeune Timorais de l'Est, Domingos da Silva, qui avait porté secours à une équipe de télévision allemande, a été si violemment battu par des agents de la sécurité en civil que son visage en est devenu « méconnaissable ». Ce passage à tabac s'est produit quand Domingos a pris l'initiative d'expliquer aux autorités militaires pourquoi il avait aidé l'équipe allemande à sortir de la mêlée. Un membre de l'équipe allemande, témoin direct de cette scène, en a fait le récit suivant à Amnesty International :

« Après avoir filmé cette manifestation nous tentions désespérément de nous en aller [...] mais c'était impossible, parce qu'il y avait une clôture autour de la cathédrale et que des militaires avaient fermé l'endroit. Un jeune Timorais, qui observait nos tentatives, s'est offert pour nous aider à sortir de là et nous ramener sains et saufs à notre hôtel. Mais il y mettait une condition : « Quand le calme sera revenu, a-t-il dit, nous irons ensemble au quartier général expliquer aux militaires que je vous ai aidés uniquement pour des raisons humanitaires et non politiques. » Nous nous sommes plusieurs fois élevés contre cette exigence, mais finalement nous l'avons acceptée à cause de l'insistance du jeune homme qui avait une peur bleue d'avoir été photographié par la police sœurète. Nous nous sommes approchés du quartier général et le jeune homme, avec notre aide, a essayé d'expliquer l'affaire aux militaires. On ne lui en a pas laissé la moindre possibilité. Dès le premier instant, les soldats l'ont agressé verbalement, puis des agents en civil se sont emparés de lui, l'ont battu sauvagement et roué de coups de pied ; ces hommes terribles ont réagi en authentiques fascistes. Au bout de huit à dix minutes, nous avons réussi à leur enlever des mains notre compagnon et, poursuivis par une bande d'agents jetant des pierres, nous l'avons amené tout en sang à notre hôtel. Là, nous avons appelé un médecin suisse de la Croix-Rouge ; il est maintenant en train de le soigner. »

Un correspondant de la BBC qui a vu Domingos à son arrivée à l'hôtel, a rapporté :

« Il [avait] le dos ruisselant de sang et le visage tellement enflé, d'un côté, qu'il [était] méconnaissable. Ils ont failli lui faire rendre les tripes – il doit la vie sauve à l'équipe allemande, qui a réussi à l'arracher aux policiers alors qu'ils le battaient¹⁷. »

17. BBC World Service, News Hour, 18 novembre 1994.

L'on sait que des dizaines de personnes ont subi des blessures plus ou moins graves au cours des troubles, et que certaines ont dû être hospitalisées. Étant donné les preuves indubitables de mauvais traitements dans le cas de Domingos da Silva, il est probable qu'une partie au moins de ces dommages corporels sont la conséquence d'un recours abusif à la force de la part des membres des forces de sécurité. Cela augmente encore les craintes quant à la sécurité des personnes maintenues en détention.

4. Les réactions internationales

Les manifestations du 12 novembre et les arrestations opérées à Djakarta et au Timor oriental ont suscité des prises de position publiques inhabituelles en faveur des droits de l'homme de la part d'un certain nombre de gouvernements, notamment ceux du Canada, du Japon, du Portugal et des États-Unis. Certains gouvernements, notamment ceux des États-Unis et du Portugal, ont également pris des mesures concrètes pour garantir la sécurité des 29 personnes qui avaient pénétré dans l'enceinte de l'ambassade des États-Unis.

Le Secrétaire d'État américain Warren Christopher a déclaré que le président Clinton avait abordé la

question des droits de l'homme, « en termes fermes et énergiques », lors d'un entretien avec le président Suharto, ajoutant :

« Les relations entre les États-Unis et l'Indonésie ne pourront jamais atteindre leur plus haut niveau si le peuple des États-Unis n'est pas certain que l'on fait des efforts ici pour respecter les droits de l'homme de tous les citoyens¹⁵. »

18. Reuters, 16 novembre 1994.

Peu après, des représentants du gouvernement des États-Unis ont annoncé qu'ils allaient sonder le groupe des 29 pour voir s'ils désiraient accepter l'offre d'asile du gouvernement portugais. Une fois établi que les 29 acceptaient bien cette offre, des membres de l'ambassade des États-Unis ont étroitement collaboré avec le CICR pour leur permettre de partir sans être inquiétés et le plus rapidement possible.

Plusieurs autres gouvernements ont eux aussi soulevé publiquement des questions relatives aux droits de l'homme et certains se sont efforcés d'éclaircir le sort des personnes maintenues en détention. Amnesty International se félicite de ces initiatives et observe que ce genre d'intervention directe peut avoir contribué à prévenir des violations des droits de l'homme. Toutefois, le risque de nouvelles violations n'est pas écarté pour autant : des mesures concrètes s'imposent pour les empêcher. L'Organisation exhorte donc les gouvernements ayant des représentants diplomatiques à Djakarta à poursuivre leurs efforts, afin de garantir la sécurité des personnes toujours détenues suite aux manifestations du 12 novembre et d'obtenir que les personnes détenues uniquement en raison de leurs activités ou de leurs convictions politiques non violentes soient immédiatement remises en liberté et sans condition.

Annexe

Pétition adressée au président Bill Clinton et déposée à l'ambassade des États-Unis à Djakarta par les manifestants du Timor oriental, le 12 novembre 1994

À l'honorable président des États-Unis d'Amérique, monsieur Bill Clinton.

Àu nom des étudiants et des travailleurs du Timor oriental, nous venons à vous aujourd'hui, Monsieur le Président, pour déposer la pétition qui suit.

En ce troisième jour anniversaire du massacre du 12 novembre 1991, nous désirons rappeler à l'attention du monde l'exigence d'une enquête sérieuse et indépendante sur la tuerie de Santa Cruz, exigence qui a été ignorée, en raison, purement et simplement, des relations économiques de l'Occident avec Djakarta. Nous souhaitons aussi rappeler que les violations systématiques des droits de l'homme, sous forme de répression à l'encontre des étudiants, de persécutions, d'intimidations, d'arrestations et de torture, se poursuivent à ce jour au Timor oriental.

Considérant que nous approchons rapidement de l'an 2000, fixé comme date limite pour l'éradication totale de toutes les formes de colonialisme et d'oppression des peuples ;

Considérant que, sous votre administration, les États-Unis ont une fois encore donné au monde la preuve de leur responsabilité morale quant à la défense des principes universels de liberté, de justice et de paix, comme le montrent les succès qu'ils ont obtenus dans le difficile processus de paix au Moyen-Orient, dans la prévention d'une seconde invasion du Koweït par l'Irak et dans le soutien apporté au rétablissement de la démocratie en Haïti ;

Nous désirons rappeler à votre attention, Monsieur le Président, le conflit du Timor oriental, qui dure depuis dix-neuf ans. Nous espérons que, dans le souci de réparer l'erreur du président Ford qui, lors de sa visite en Indonésie à la veille du jour fatidique du 7 décembre 1975, donna le feu vert à l'invasion et à l'occupation militaires du Timor oriental par l'Indonésie, vous serez disposé à user de la grande influence morale que les États-Unis d'Amérique ont acquise en condamnant les violations des droits fondamentaux des êtres humains et des peuples, pour présenter au président Suharto les exigences suivantes :

1. Qu'il fasse libérer le dirigeant de la résistance du Timor oriental, Kay Rala Xanana Gusmão, ainsi que tous les prisonniers politiques du Timor oriental ;

2. Que le président indonésien, qui s'est déclaré prêt au dialogue avec les éléments opposés à l'intégration, accepte la participation à ces pourparlers des véritables représentants du peuple du Timor oriental, notamment de membres des quatre composantes de la Résistance : l'Église du Timor oriental, le CNRM, l'UDT et le Fretilin¹⁹ ;

19. Conselho Nacionalista Resistência Maubere (CNRM, Conseil national de la résistance timoraise) ; União Democrática Timorense (UDT, Union démocratique timoraise) ; Frente Revolucionária de Timor Leste Independente (Fretilin, Front révolutionnaire du Timor oriental indépendant).

3. Que Djakarta autorise la venue d'une mission indépendante et impartiale, afin que soit conduite une enquête sérieuse sur le massacre de Santa Cruz.

Le régime de Djakarta ne reconnaît pas la nature universelle des droits de l'homme : il prétend que des considérations culturelles et d'ordre socio-économiques doivent être prises en compte. C'est sur une telle conception des droits de l'homme que se fonde le régime pour justifier les violations qu'il commet en Indonésie. Nous faisons donc appel à vous, Monsieur le Président, pour rappeler à l'attention du président Suharto :

1. l'existence en Indonésie de prisonniers politiques âgés et infirmes qui devraient, de toute urgence, bénéficier d'une amnistie ;

2. l'existence de prisonniers politiques en Indonésie qui, après trente ans d'emprisonnement, sont toujours sous le coup d'une condamnation à mort.

Enfin, nous vous demandons d'exercer des pressions sur le gouvernement de Djakarta :

1. pour qu'il reconnaisse aux travailleurs indonésiens les droits à la liberté d'association, de réunion et d'expression ;

2. pour qu'il libère les dirigeants syndicalistes Moehar Pakpahan et Amosi, dont le seul "crime" est d'avoir défendu les droits des travailleurs indonésiens.

Fermement convaincus que les préoccupations éthiques inspirant la politique étrangère de

L'Amérique dans ses relations avec les autres pays s'appliquent aussi à l'Indonésie, nous plaçons les plus grands espoirs dans l'influence décisive que les États-Unis d'Amérique peuvent exercer pour parvenir à une solution du cas du Timor oriental, qui constitue une violation flagrante des principes universels (des droits de l'homme) et du droit international.

Djakarta, le 12 novembre 1994

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre plus haute considération

Au nom des travailleurs du Timor oriental

Au nom des étudiants du Timor oriental